Image not found or type unknown

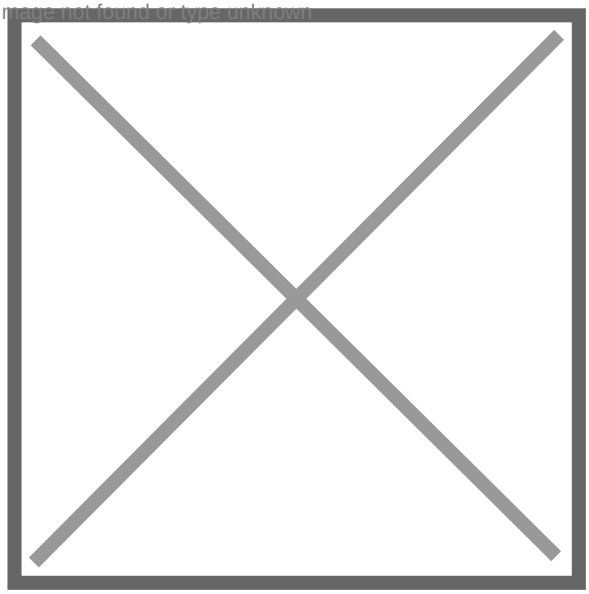

Responsabilites pour mineurs invites

Par **patanie**, le **23/02/2011** à **14:09**

Bonjour,
Ma fille nous a demandé la permission d'inviter ses amis(es) dans notre maison secondaire à la plage. Ils seront 13 au total de 15 à 16 ans. C'est une maison avec mes beaux parents qui habitent en haut. Mon mari et moi ne seront pas présents. Ils veulent y rester une semaine. Nous leur ferons les courses pour la semaine. Suis je responsable en cas de problèmes pour l'un des gamins? dois je faire signer une décharges aux parents en qu'à de problèmes?
Il est vrai, que nous avons dit OUI car nous pensons que se sont des enfants responsables et gentils, mais..... je voudrais me couvrir en cas..
merci de m'éclaircir sur ce point.
patanie

Par **mimi493**, le **23/02/2011** à **14:16**

Les parents restent responsables de leurs enfants.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés